

# EN GARDE



## Rapport de la Section de Montréal

### Le mot de la présidente

L'Association nationale des retraités fédéraux, Section Montréal, est un organisme à but non lucratif, fondé en 1970.

#### Conseil d'administration

Présidente  
Christiane Lamontagne

1<sup>ère</sup> vice-présidente  
Louise Laferrière

2<sup>e</sup> vice-président  
Raymond Willett

Secrétaire du Conseil  
Denise Courval

Secrétaire administrative  
Françoise de Champlain

Trésorier  
J.P. Olivier Fougères

Trésorière adjointe  
Pauline Joannis

Publiciste  
Vacant

Administrateurs  
Francine Courtemanche  
Cécile Duhamel  
Jocelyne Paul  
Marianne Vézina

Rédaction  
Francine Courtemanche  
Louise Laferrière

**Le bureau est ouvert les  
mardis et jeudis de 10h à 15h**

**1940, boul. Henri-Bourassa Est,  
bureau 300, Montréal H2B 1S1**

Adresse courriel :  
anrf-fsna@cadre.qc.ca

Bonjour vous tous!

Vous venez de recevoir le journal *En Garde* de l'automne et voilà qu'il nous faut préparer le prochain bulletin.

Nous avons été très déçus de devoir annuler, à la dernière minute notre offre de sessions d'exposés portant sur le Régime des soins de longue durée par un représentant de la compagnie Johnson Inc. Il nous a fallu prendre cette décision de remettre ces sessions au printemps à cause d'un retard inexpliqué de la livraison du journal, qui aurait empêché un grand nombre de membres d'en prendre connaissance à temps.

Je remercie personnellement toutes les personnes qui ont répondu à mon appel à l'aide pour les tâches administratives. Jusqu'ici le temps m'a manqué pour communiquer et rencontrer chacun d'entre vous afin de juger de la façon dont nous pouvons travailler ensemble : j'ai dû préparer précipitamment mon déménagement dans une nouvelle demeure. Je compte bien communiquer avec vous dans un avenir pas très éloigné.

Parlant de déménagement, j'ai constaté comme il peut être difficile, en prenant de l'âge, de vendre une maison et d'emménager dans un lieu plus sécuritaire. Saviez-vous que grâce au programme d'affinité de service de relocalisation, il est possible de s'en sortir avec moins de contrainte? On peut choisir son courtier immobilier et donner son nom au service de relocalisation qui négociera l'offre tout en obtenant un rabais intéressant. Ce même service peut aussi vous recommander des déménageurs professionnels. Bref, si vous avez déjà eu recours à ce programme, faites-nous connaître votre degré de satisfaction par courrier ou courriel. Nous avons, bien sûr, la responsabilité vis-à-vis nos membres de veiller à ce que les programmes d'affinité proposés offrent ce qu'il y a de mieux.

Permettez-moi, en terminant, de vous souhaiter un bel hiver, une saison des Fêtes réjouissante, et une bonne année 2008.

*Christiane Lamontagne*  
Décembre 2007

## **RAPPEL À CEUX QUI N'ONT PAS ENCORE RENOUVELÉ LEUR COTISATION POUR 2008**

Pour les membres dont la date d'expiration de leur carte est le **31 mars 2008**, cela signifie que vous avez déjà autorisé la retenue à la source, c'est-à-dire que le paiement de votre cotisation est retenu chaque mois de votre chèque de pension. Par conséquent, pour vous, **c'est une bonne nouvelle**, vous n'avez pas à tenir compte du renouvellement car ceci se fait automatiquement chaque année et cela vous est confirmé par l'envoi d'un relevé des cotisations payées et d'une nouvelle carte de membre.

**Nous souhaitons fortement que le plus grand nombre de nos membres optent pour ce mode de paiement.** Donc si vous payez actuellement vos cotisations par chèque et souhaitez qu'elles soient retenues tous les mois sur votre pension, veuillez remplir le formulaire à la dernière page du dernier bulletin ou nous téléphoner pour en obtenir un.

Ceux dont la date d'expiration est le **31 décembre 2007**, et qui ne peuvent pas ou ne veulent pas adhérer à la retenue à la source, peuvent faire parvenir leur chèque, à la Section de Montréal, 1940 boul. Henri-Bourassa Est, Montréal H2B 1S1 en indiquant leur nom et numéro de membre.

**S.V.P.**, prendre note que lors du Congrès triennal de 2007, il a été décidé que les cotisations des membres à l'ANRF pour 2008, 2009, 2010 seront de **34,20 \$ (2,85 \$ par mois)** pour une adhésion individuelle; de **44,40 \$ (3,70 \$ par mois)** pour une adhésion familiale, et de **15 \$ par année** pour une adhésion à titre de membre associé.

.....

### **RÉGIME D'ASSURANCE MÉDICAMENTS D'ORDONNANCE, ADMINISTRÉ PAR LA RÉGIE DE L'ASSURANCE MALADIE DU QUÉBEC POUR LES GENS DE 65 ANS**

**Note de la rédaction :** Nous vous invitons à lire ou relire l'article qui suit afin d'éviter de verser des primes inutilement.

« La Loi sur l'assurance médicaments est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 1997. Cette loi oblige tous les résidents du Québec à détenir une couverture de base pour le paiement du coût des services pharmaceutiques et des médicaments fournis au Québec. Cette couverture est prévue dans le Régime public (RAMQ) ou dans un régime privé au moyen d'une assurance collective ou d'un régime d'avantages sociaux. Les garanties offertes par le régime privé doivent être au moins équivalentes à celles offertes par le régime public.

**Dès votre 65<sup>e</sup> anniversaire**, vous serez **AUTOMATIQUEMENT INSCRIT** au régime public d'assurance médicaments. Cependant, si vous êtes admissible à un régime collectif comportant les garanties de base prévues au régime public et que vous ne désirez pas adhérer à la RAMQ, vous devez communiquer avec la Régie à l'un des numéros suivants pour éviter que votre inscription soit automatiquement transférée au régime public. Québec : (418) 646-4636 et Montréal : (514) 864-3411. Ailleurs au Québec, sans frais : 1-800-561-9749.

Précisons **qu'il n'est pas nécessaire d'attendre votre 65<sup>e</sup> anniversaire** pour communiquer avec la Régie ; cette démarche peut être entreprise avant cette date. L'adresse de la Régie de l'assurance maladie du Québec est Case postale 6600, Québec (Québec) G1K 7T3 et par téléphone, aux numéros inscrits ci-dessus. »

## **DERNIÈRE ACTIVITÉ – LE BRUNCH DU 16 SEPTEMBRE 2007**

Le brunch au Restaurant Le Vauquelin, dans le Vieux Montréal, a été un franc succès. Quatre vingt cinq personnes se sont assises ce beau dimanche midi pour déguster un délicieux dîner. Le tour de chant de Madame Marcelle Ouellette a suivi le repas et elle nous a, de plus, fait fredonner les succès de la grande Edith Piaf : La vie en Rose, L'hymne à l'Amour, etc. Nous remercions sincèrement les organisatrices de cette belle rencontre, Mmes Pierrette Bibeau et Francine Céleste. Ces talentueuses et dévouées bénévoles n'ont pas ménagé leurs efforts pour rendre cette sortie mémorable.

Nous pourrions tous les ans organiser de telles rencontres, **QU'EN PENSEZ-VOUS?**

### **AU REVOIR, PIERRETTE ET FRANCINE**

Nous sommes redevables à Pierrette Bibeau et à Francine Céleste de moments mémorables à la barre du Comité des Activités Sociales. À l'occasion ou bien d'une tournée à Radio-Canada, d'un brunch ou deux dans le Vieux Montréal ou de visites à pied dans les quartiers historiques de la ville, toujours les sorties portaient la marque du bon goût et de la délicatesse de nos collègues. Merci infiniment, Pierrette et Francine, et puisse votre « retraite » vous apporter mille et un bonheurs.

Soyez rassurés, chers membres, la période hivernale permettra à l'équipe du conseil d'administration de s'organiser pour offrir des activités et des conférences intéressantes, le printemps prochain.

### **LE RÉGIME D'ASSURANCE DE SOINS PROLONGÉS**

Nous comptons reporter la ronde d'exposés portant sur les divers régimes d'assurance offerts par la Cie Johnson et plus particulièrement le régime des soins de longue durée, tel qu'il avait été annoncé cet automne pour les différents secteurs de notre territoire. Les dates vous seront annoncées dans le bulletin du printemps 2008.

### **NOUVEAU SERVICE**

La Chambre des Notaires a mis sur pied depuis mars 2007 un service téléphonique d'information juridique *gratuit*. Ce service est offert au grand public par des notaires très compétents. Le service ne vise pas à régler des cas particuliers mais à donner des conseils généraux. On peut rejoindre la Chambre des Notaires, du lundi au vendredi, de 9 h à 17 h au 1-800-notaire ou 1-800-668-2473.

Si vous, membres de l'ANRF, connaissez de nouvelles sources d'aide pour nos membres, veuillez les partager en nous adressant la référence au bureau de la section, nous nous ferons un plaisir de les publier. Merci.

### **À L'ATTENTION DES USAGERS DE SYNSVIC**

L'automne est la saison qui nous fait davantage ressentir les douleurs de l'arthrite et de l'arthrose. Certaines personnes sont soulagées par l'injection du *Synsvic*. Ce produit naturel peut être intéressant, mais il est cher. Le prix pour pareil soulagement n'a peut-être pas d'importance, sauf que les personnes qui souhaiteraient recevoir un remboursement du régime d'assurance des soins de santé seront déçues : *Synsvic* n'est pas considéré comme un médicament.

## AVANTAGES OFFERTS AUX MEMBRES DE L'ANRF

### Assurance Voyage ETFS

Les gens qui aiment voyager ne prennent pas le risque de s'exposer à une urgence médicale à l'extérieur du pays. Sans assurance voyage, une urgence médicale à l'étranger peut causer des difficultés financières considérables et beaucoup de soucis aux retraités migrants. Cela peut gâcher complètement des vacances ou un voyage prolongé.

**Composez le (514) 874-2603 ou 1-800-297-0478**

### Assurance voyage MEDOC

Le régime MEDOC (Médical à l'extérieur de votre province et hors du Canada) complète la garantie-voyage du Régime de soins de santé de la fonction publique jusqu'à concurrence de 5 000 000 \$. Ce régime comporte aussi une assurance annulation, interruption et report de voyage de 12 000 \$ et plusieurs autres garanties non comprises dans le RSSFP. **Visitez le site Web [www.johnson.ca/medoc\\_b](http://www.johnson.ca/medoc_b) ou composez le numéro sans frais 1-800-663-9995**

### RÉGIME D'ASSURANCE DE SOINS PROLONGÉS

Géré par l'ANRF/Sun Life, le RASP a été conçu pour éponger les coûts onéreux des soins prolongés, à domicile ou en établissement, que n'assurent pas les régimes provinciaux ou le RSSFP. Pour de plus amples renseignements, ou pour obtenir une trousse d'information/inscription, composez le **1-866-467-7774** ou le **1-866-770-8482**.

### ASSURANCE MAISON-AUTO JOHNSON INC. Au Québec, La Capitale Assurance générales inc.

Au Québec, Johnson inc, est fièrement représentée par La Capitale assurances générales. Ensemble, elles ont développé des protections qui vous donnent l'assurance d'en avoir plus, et ce, sans compter toutes les économies de primes que vous pouvez obtenir à titre de membre de votre association (ANRF). **Composez le numéro sans frais 1-800-563-0677 ou visitez en ligne [www.johnson.ca/lacapitale](http://www.johnson.ca/lacapitale)**